

# Annuaire de l'inspection du travail

Unité de contrôle Montpellier 2 : Secteur Centre, Montpellier sud, Lattes, Lodève, Clermont-l'Hérault





Hérault

## **Directeur départemental** : François DELEMOTTE

615, Bd d'Antigone (Rue de Crète - entrée piéton) CS 19002 - 34064 MONTPELLIER Cedex 2 Std : 04 67 22 88 88 - Fax : 04 67 22 88 89

#### Service de renseignements en droit du travail

Le service de renseignement de l'Hérault informe et conseille les salariés et les employeurs sur les questions de droit du travail, dans nos bureaux de Montpellier et Béziers, ainsi que par téléphone et courriel.

La DDETS de l'Hérault propose aux usagers la possibilité d'être reçus et renseignés sur rendez-vous :

Un numéro unique national pour les services renseignements en droit du travail

0 806 000 126 Service gratuit + prix appel

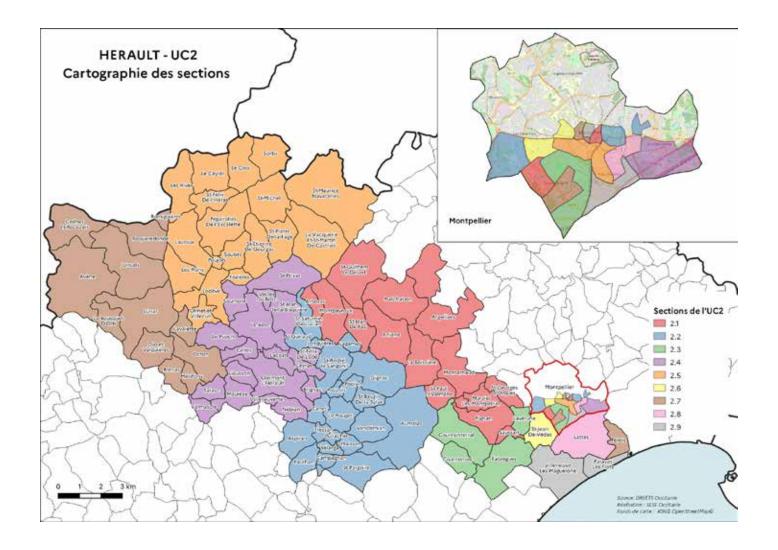
Service renseignements droit du travail					
Accueil physique (uniquement sur rendez-vous sur <u>www.occitanie.dreets.gouv.fr</u> )					
Montpellier (tous les jours sauf le jeudi matin)	9:00	11:30	14:00	16:00	
<b>Béziers</b> (les mercredi et vendredi matin uniquement)	9:00	11:30			
Accueil téléphonique					
Tous les jours	9:00	11:30	13:30	16:00	
Cour	riel				
ddets-droit-du-travail-rensei	gnements@	herault.gouv.fr			

**Tél**: 04 67 22/88 16 ou 88 34 ou 87 11

Mail: ddets-uc2@herault.gouv.fr

Les rendez-vous se prennent via internet à l'adresse https://www.smartagenda.fr/pro/direccte-occitanie/rendez-vous/

# 3 unités de contrôle pour 29 sections



### Unité de contrôle Montpellier 2 : Secteur Centre Responsable : Alexandre GHERARDI

ddets-uc2@herault.gouv.fr

#### Agent de contrôle

RAPATEL Alex - Inspecteur du travail - 04 67 22 88 16

#### Section 2.1

<u>Section à compétence générale agricole et mines et carrières</u>: Aniane; Arboras; Argelliers; La Boissière; Montarnaud; Montpeyroux; Murviel les Montpellier; Puechabon; Saint-Jean-de-Fos; Saint-Georges-d'Orques; Pignan; Saint-Guilhem-le-Désert; Saint-Paul et Valmalle; Saussan; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

Etablissements agricoles des périmètres de compétence des sections 2.1, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8.

Compétence mines et carrières ne comportant pas d'installations souterraines accessibles aux travailleurs implantées sur les sections 2.1, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, ainsi que sur la commune de Moureze.

#### Agent de contrôle

DRAME Mame - Inspecteur du travail - 04 67 22 88 34

#### Section 2.2

<u>Section à compétence générale agricole et mines et carrières</u> : Aspiran ; Aumelas ; Belarga ; Canet ; Campagnan ; Gignac Jonquières ; Lagamas ; Le Pouget ; Paulhan ; Plaissan ; Popian ; Pouzols ; Puilacher ; Saint-André-de-Sangonis ; Saint-Bauzille-de-la-Sylve ; Saint-Guiraud ; Saint-Pargoire ; Saint-Saturnin ; Tressan ; Vendemian; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

Etablissements agricoles du périmètre des sections 2.2, 2.3, 2.4 et 2.9

Compétence mines et carrières ne comportant pas d'installations souterraines accessibles aux travailleurs implantées sur les sections 2.2, 2.3, 2.4, 2.9, à l'exception des mines et carrières implantées sur la commune de Moureze dont le contrôle est confié à la section 2.1 et de la carrière Lafarge de Villeneuve les Maguelone dont le contrôle est confié à la section 2.9.

#### Agent de contrôle

ARINERO-MAZELLA - Inspectrice du travail - 04 67 22 88 34

#### Section 2.3

Cournonsec ; Cournonteral ; Fabrègues ; Laverune ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS dans le tableau ci-après)

#### Agent de contrôle

MARTIN-HERNANDEZ Brigitte - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 11

#### Section 2.4

Brignac ; Celles ; Ceyras ; Clermont l'Hérault ; Lacoste ; Le Bosc ; Le Puech ; Liausson ; Moureze ; Nebian ; Saint-Félix-de-Lodez ; Saint-Jean-de-la-Blaquière ; Saint-Privat ; Salasc ; Soumont ; Usclas du Bosc; Valmascle ; Villeneuvette ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

#### Agent de contrôle

AUZUECH Laura - Inspectrice du travail - 04 67 22 88 16

#### Section 2.5

Section à compétence générale et transport : Fozières ; La Vacquerie ; Lauroux ; Le Caylar ; Le Cros ; Les Plans ; Les Rives : Lodève ; Olmet et Villecun ; Pegairolles de l'Escalette ; Poujols ; Saint Etienne de Gourgas ; Saint Félix de l'Heras ; Saint Maurice de Navacelles ; Saint-Michel ; Saint-Pierre-de-la-Fage ; Sorbs; Soubes

Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

Etablissements transports des périmètres des sections 340201, 340205 et 340208

#### Agent de contrôle

ILLY Yannick - Inspecteur du travail - 04 67 22 87 11

#### Section 2.6

Section à compétence générale.

Saint-Jean-de-Védas; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

#### Agent de contrôle

COUCI Mallory - Inspectrice du travail - 04 67 22 88 34

#### Section 2.7

Pérols ; Dio et Valquières ; Joncels ; Avène ; Brenas ; Ceilhes et Rocozels ; Lavalette ; Le Bousquet d'Orb ; Lunas; Merifons ; Octon ; Romiguières ; Roqueredonde ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

Entreprises en réseau : GDRF, ENEDIS et EDF

#### Agent de contrôle

SCANDELLA Christelle - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 11

#### Section 2.8

Lattes

Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

Entreprise en réseau : La Poste (sans les filiales qui sont rattachées géographiquement à leurs sections)

#### Agent de contrôle

MERCIER Stéphanie - Inspectrice du travail - 04 67 22 88 16

#### Section 2.9

Section à compétence générale, transport et mines et carrières : Villeneuve les Maguelonne ; Palavas-les-flots ; Montpellier (voir répartition des codes iris par section dans le tableau ci-après)

Entreprise en réseau : Pôle Emploi

Etablissements transports des périmètres des sections 2.3, 2.4, 2.7 et 2.9

Contrôle de la carrière Lafarge de Villeneuve les Maguelone.

Quartiers de Montpellier / IRIS	UC / Section
Pas du loup / 1401	2/1
Pas du loup / 1402	2/1
Comédie / 3001	2/1
Antigone / 2701	2/2
Antigone / 2703	2/2
Antigone / 2704	2/2
La martelle / 901	2/2
La martelle / 902	2/2
Estanove / 1101	2/3
Estanove / 1102	2/3
Estanove / 1103	2/3
La croix d'argent garosud / 1303	2/3
Lemasson / 1201	2/3
Lemasson / 1202	2/3
Lemasson / 1203	2/3
Centre historique mtp / 2502	2/9
Centre historique mtp / 2503	2/9
Port Marianne / 1804	2/4
Les gares / 2001	2/5
Les gares / 2002	2/5
Les gares / 2003	2/5
Saint martin / 1501	2/5
Saint martin / 1502	2/5
Gambetta / 2601	2/5
Gambetta / 2602	2/5
La chamberte / 1001	2/6
La chamberte / 1002	2/6
Les arceaux / 2901	2/6
Les arceaux / 2902	2/6
Centre historique mtp / 2501	2/7
Centre historique mtp / 2504	2/7
La croix d'argent / 1301	2/7
La croix d'argent / 1302	2/7
Port Marianne / 1802	2/8
Port Marianne / 1803	2/8
Les aiguerelles / 1601	2/8
Les aiguerelles / 1602	2/8
Les aiguerelles / 1603	2/9
Figuerolles / 2801	2/5
Figuerolles / 2802	2/5
Près d'arènes / 1701	2/9
LE MILLENAIRES / 1903	2/2

# **DDETS Hérault**

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités 615, Bd d'Antigone (Rue de Crète - entrée piéton) CS 19002 - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Std: 04 67 22 88 88 - Fax: 04 67 22 88 89

https://occitanie.dreets.gouv.fr//